

CST 20 Mars 2024 : Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chères camarades,

L'année 2024 débute de la même façon que l'année 2023 s'est achevée : par une pénurie de professionnel.le dans les EAPE. Cette situation ne peut plus durer ! Le besoin des usagèr.es restant constant, comment la Ville de Paris y répond, sans dégrader les conditions de travail des agent.es ? De plus, le nombre d'enfant accueilli par rapport au nombre de place réelle.

Si les avancées sociales gagnées par nos précédentes luttes, comme la journée fête des mères, les 8 jours de CA supplémentaires,... etc attiraient les agent.es ces dernières années, cette époque est belle est bien révolue. Paris n'est plus attractif. Il faut dire que face à la politique budgétaire d'austérité (baisse des budgets de formation, des budgets de prestations sociales,...) ainsi qu'un management autoritaire, répressif et infantilisant, beaucoup de nos collègues préfèrent quitter la Ville de Paris. La balance ne penche plus en faveur de la VDP, car les contraintes (éloignement des agent.es, dégradation des transports en commun,...) sont trop importantes et pas compensées par des salaires attrayants. Le SUPAP-FSU réclame des tickets restaurants pour les agent.es, un 13ème mois, une place en crèche pour les enfants d'agentes qui en font la demande, ...

La DFPE a elle aussi une part de responsabilité quant à l'attractivité des métiers petite enfance :

Nous le répétons encore, mais la politique disciplinaire mise en place par la DFPE n'a AUCUNE valeur pédagogique, comme nous nous l'entendons dire lors d'entretien en CASPE. Cette pratique du rapport disciplinaire systématique, crée un climat de méfiance, de peur, de perte de confiance en soi, d'infantilisation et de délation. Autant d'éléments délétères ne favorisant pas une atmosphère de confiance et de bienveillance ôh combien indispensable pour une bonne qualité de vie au travail.

Le SUPAP-FSU demande que les agents soient traité avec bienveillance et confiance.

L'accessibilité à la formation diplômante doit être revue à la hausse pour permettre à l'ensemble des agent.es, qui en font la demande, de pouvoir évoluer au sein de l'administration.

Pour rappel « l'école des métiers » mise en place par la DFPE ne répond pas à la demande initiale, qui était une structure donnant accès à un cursus de formation diplômante.

Nous aimerions évoquer deux sujets dans cette déclaration, même s'ils sont à l'ordre du jour de ce CST et que nous aurons l'occasion d'y revenir :

- **Les JO** : à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Le SUPAP-FSU demande qu' aucune sanction ne soit attribuée quant au retard des agent.es lors de la période des JO. Le SUPAP-FSU demande en central une prime de 1 500€ pour l'ensemble des agent.es travaillant sur cette période, demande que nous réitérons dans cette instance.

- **La prime Petite Enfance** : Nous regrettons que la prime petite enfance octroyée par la Ville de Paris et obtenue après une aussi longue bataille ne soit pas à la hauteur des 11% d'inflation que nous avons subi ces 3 dernières années.

Avec un budget de près de 4,4 milliards d'euros pour les JO, la Ville de Paris nous montre qu'elle est capable d'avoir les moyens de ses ambitions . Nous déplorons que de telles mesures ne soient pas mises en place pour un service public de qualité et des conditions de travail correctes pour les agent.es. Il va s'endire qu'avec un tel budget, nos métiers seraient nettement plus attractifs.